

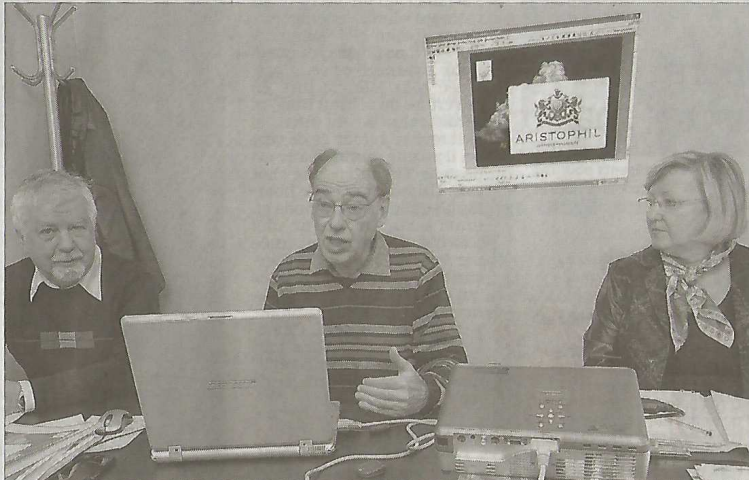
**Aristophil** Ce dossier qui se présente comme le plus gros scandale financier du monde des arts depuis trente ans, laisse sur le carreau, des milliers de clients qui ont investi parfois toutes les économies dans des placements trop mirifiques

# L'ADC 54 au secours des escroqués

**Nancy.** Pour essayer d'y voir plus clair dans un dossier tentaculaire digne d'un roman, où l'on croise des people, des hommes politiques, des journalistes renommés, des libraires et experts véreux, sans parler d'un réseau de courtiers peu regardant sur ce qu'il a vendu, l'ADC 54 sort ses griffes. Voilà plus d'un an que l'Association de défense des consommateurs de Lorraine essaie de faire le tri dans cette escroquerie aux vieux papiers, manuscrits et autres Ballons Montés, ces timbres précieux du siège de la Commune de Paris.

## Plan de bataille

Ce mercredi à Nancy, Guy Grandgirard, président d'ADC 54, Sylvie Teitgen, commissaire-priseur et Jean-Louis Wild, expert, ont dévoilé la convention qui va permettre à plusieurs centaines de clients escroqués par Aristophil, de faire valoir leurs droits. « Nous proposons aux adhérents de notre association, propriétaires de leurs œuvres, de vendre celles-ci par l'intermédiaire de la salle des ventes Antichthermal. La vente sera faite sans commission à verser par les vendeurs. Tous les frais et modalités pra-



■ Conférence de presse ce mercredi à Nancy : 500 dossiers à l'ADC 54 de clients d'Aristophil, dont certains ont misé jusqu'à 1,2 million d'euros. Et ont tout perdu pour l'instant. Photo Frédéric MERCENIER

tiques liés à la vente sont pris en charge par Antichthermal », explique Guy Grandgirard.

Pour Sylvie Teitgen, pas « question de prélever de l'argent sur des situations déjà très difficiles. Des gens vont parfois perdre beaucoup d'argent ». Surévaluées de façon

astronomique par Gérard Lhéritier, qui revendait jusqu'à dix fois leur prix, que valent réellement aujourd'hui les 130.000 œuvres du trésor d'Aristophil ? « C'est toute la question. Le marché de l'art n'est plus ce qu'il était il y a dix ou quinze ans. Ce qui est rare

et a un intérêt historique reste coté, mais le reste... ». Le reste ce sont souvent les économies d'une vie, le fruit de la revente d'une affaire, une prime de licenciement, l'argent de côté pour les études des enfants, les livrets d'épargne de gens modestes : bref le fruit du tra-

vail, aspiré par le réseau de courtiers Aristophil, qui promettait des rendements mirifiques de 8%.

À Nancy dès que le juge d'instruction parisien autorisera la sortie des œuvres des chambres fortes où elles sont entreposées, une ou plusieurs ventes auront lieu. Mais qu'en est-il des contrats Coralys, constitués de parts d'indivision, d'œuvres diverses, manuscrits, dessins, peintures, timbres ?

## Quid des Coralys ?

Le 8 mars, au tribunal de commerce de Paris, a eu lieu l'ouverture des réponses à l'appel à candidature dans le cadre de la cession judiciaire de la SAS Aristophil. Quatre repreneurs, parmi lesquels la société Nominoe, représentée par Patrick Le Lay ex PDG de TF1 étaient en lice. Mi-mai, on saura quel candidat a été retenu par le tribunal, pour proposer une offre globale et mutualisée de conservation, de garde et de valorisation de la collection Aristophil, dont les œuvres ont été placées chez 35.000 clients, pour... 882 M€.

Pascal SALCIARINI

Le site informatif de l'association : [www.adc54.fr](http://www.adc54.fr)

enté dans le cadre du 20<sup>e</sup> congrès de la Société française de pharmacologie, une table ronde a été consacrée hier